

Bordeaux, le 22 mars 2017

## Communiqué de presse

**Cette étude porte sur l'emploi des saisonniers et ses caractéristiques en Nouvelle-Aquitaine. Un zoom sur les saisonniers du tourisme avec une approche par zones touristiques vient compléter cette étude.**

### **« Plus de 171 000 contrats saisonniers, les 3/4 générés par le tourisme et l'agriculture »**

Entre novembre 2012 et octobre 2013, les entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont eu recours à 171 200 contrats saisonniers à durée déterminée (hors intérim). Ces contrats ont été signés par 146 100 salariés. Au total, en équivalent temps plein, ces emplois représentent 1,2 % de l'emploi salarié total de la région.

En Nouvelle-Aquitaine, le secteur de l'hébergement-restauration est le plus pourvoyeur d'emplois : il représente 33 % des contrats saisonniers signés sur la période. Le secteur de l'agriculture-pêche regroupe quant à lui 22 % des contrats. D'autres secteurs comme le commerce, les activités liées au nettoyage courant des bâtiments, au nettoyage industriel, ou à la sécurité privée et les arts-spectacles et activités récréatives y ont également recours.

L'activité saisonnière, portée majoritairement par le tourisme, est concentrée sur les mois de juillet-août (52 % des contrats). Certains secteurs, comme l'agriculture ou les services administratifs et de soutien, embauchent aussi des salariés saisonniers sur d'autres périodes.

Les saisonniers sont surtout employés dans les communes du littoral. Les grandes villes de la région proposent également de nombreux contrats. Le recrutement des saisonniers est local dans une grande majorité des cas.

Globalement, les postes occupés par les salariés saisonniers sont peu qualifiés. La durée médiane d'occupation des postes est de 23 jours, mais varie selon les secteurs d'activité.

Deux profils principaux de salariés se distinguent : un profil caractéristique d'étudiants exerçant un job d'été et n'ayant occupé qu'un seul poste pour la grande majorité d'entre eux, un profil de « salariés modestes », plus âgés, qui cumulent ou enchaînent postes saisonniers et non saisonniers.

### **« 69 500 salariés saisonniers du tourisme Un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme »**

En Nouvelle-Aquitaine, 69 500 salariés saisonniers ont travaillé dans les activités liées au tourisme entre novembre 2012 et octobre 2013. Ces emplois représentent, en équivalent temps plein (ETP), 0,6 % de l'emploi salarié total de la région.

Le secteur de l'hébergement et restauration regroupe 64 % des contrats saisonniers, en ETP. Si on y ajoute le commerce et les arts, spectacles et activités récréatives, ces trois secteurs concentrent plus de 90 % des contrats.

Parmi les 39 zones touristiques néo-aquitaines, 7 zones littorales et celle du Périgord regroupent 67 % de l'emploi saisonnier touristique de la région, en ETP. Les périodes d'emploi se concentrent en juillet-août, et dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce.

La zone touristique du massif pyrénéen présente deux saisons distinctes, de janvier à mi-avril pour les sports d'hiver, et de début juillet à fin août.

La zone du Futuroscope emploie des saisonniers sur une période étendue, de début avril à fin août, exclusivement dans les secteurs de l'hébergement-restauration et des arts, spectacles et activités récréatives.

Retrouvez tous les résultats de ces études réalisées en partenariat avec le Conseil régional de  
Nouvelle-Aquitaine dans

**l'Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 42 – mars 2017**  
« **Plus de 171 000 contrats saisonniers, les 3/4 générés par le tourisme et l'agriculture** »

**l'Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 24 – mars 2017**  
« **69 500 salariés saisonniers du tourisme**  
**Un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme** »

*Ces documents, **sous embargo jusqu'au 22 mars 2017 à 13h00**, seront consultables et téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'Insee Nouvelle-Aquitaine [www.insee.fr](http://www.insee.fr).*

**Contacts presse :**

**Insee Nouvelle-Aquitaine** : Violette Filipowski - 05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91

Mél : [medias-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-aquitaine@insee.fr)

**Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine** : Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / 06 18 48 01 79

Mél : [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

